PETIT GUIDE PRATIQUE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 1er au 8 décembre 2022

TITULAIRES OU CONTRACTUEL-LES, VOTER C'EST AGIR POUR VOS DROITS, VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, VOTRE RÉMUNÉRATION, VOTRE RETRAITE...



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN Entre le 1^{er} et le 8 décembre, les élections professionnelles vous permettront d'élire, pour une durée de 4 ans, vos représentant-es des personnels auprès des instances consultatives:

- Comités Sociaux : (comités sociaux d'administration au sein de la Fonction publique de l'État et comités sociaux territoriaux au sein de la Fonction publique Territoriale). Une instance unique de dialogue social résultant de la fusion entre l'ancien comité technique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ils sont consultés sur tout ce qui touche au fonctionnement, à l'organisation des services, aux conditions de travail, aux emplois, aux règles statutaires et à la gestion des carrières, à l'égalité professionnelle...
- Commissions administratives paritaires (CAP). Les commissions administratives paritaires traitent des décisions individuelles défavorables aux fonctionnaires.
- Commissions consultatives paritaires (CCP). Les commissions consultatives paritaire sont consultées pour les questions d'ordre individuel concernant les personnels contractuels.





VOUS DÉCIDEZ DE VOS REPRÉSENTANTS-ES...

... Aux Comités Sociaux, si :

- Vous êtes fonctionnaire (titulaire ou stagiaire, hors élève en scolarité) en position d'activité, de congé parental ou de détachement le jour du scrutin.
- Vous êtes agent-e contractuel-le de droit public employé-e depuis au moins 2 mois en contrat à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins 6 mois ou en CDD reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois, exerçant ses fonctions, ou en congé rémunéré ou en congé parental.

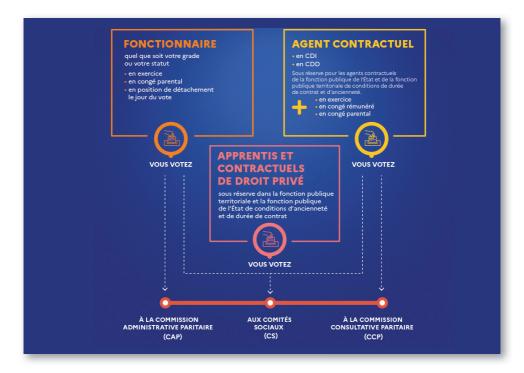
... Aux Commissions Administratives Paritaires, si:

 Vous êtes fonctionnaire titulaire en position d'activité, de congé parental ou de détachement le jour du vote.

... Aux Commissions Consultatives Paritaires, si:

 Vous êtes agent-e contractuel-le de droit public employé depuis au moins 2 mois en contrat à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins 6 mois ou en CDD reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois, exerçant ses fonctions, ou en congé rémunéré ou en congé parental.

« Les électeurs-trices peuvent émettre entre un et sept votes selon leur corps d'appartenance, leur échelle de rémunération, leur position administrative, leur affectation ».



LA FSU?

Des femmes et hommes pour qui « il n'y a pas de petits combats » quand on est engagé-es, au quotidien, à vos côtés pour défendre les conditions de travail et la reconnaissance des métiers!.





ENGAGÉ-ES POUR UNE AUGMENTATION DE NOS SALAIRES





ENGAGÉ-ES
POUR
DE MEILLEURES
CONDITIONS
DE TRAVAIL





ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC





ENGAGE-ES
POUR UNE
AUGMENTATION
DE NOS
SALAIRES





ENGAGÉ-ES POUR L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES





ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES RETRAITES





ENGAGÉ-ES POUR LA FONCTION PUBLIQUE





ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC

VOUS VOTEZ PAR INTERNET

Le vote électronique par internet constitue désormais une obligation dans l'ensemble de la Fonction publique. Il s'agit donc de la modalité de droit commun retenue pour l'organisation de toutes les élections professionnelles en 2022.

Ce vote électronique devrait permettre de voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet, dans le lieu de son choix (travail, domicile, etc.) et à toute heure entre le 1er décembre 2022 à 8h et le 8 décembre 2022 à 17h (heures de Paris)

Les plateformes de vote sont accessibles avant la période de vote. N'hésitez pas à vous connecter afin de tester aussitôt que possible vos identifiants et consulter les listes de candidat-es aux scrutins auxquels vous êtres électeur ou électrice.

« Chaque électeur ou électrices reçoit au moins quinze jours avant le premier jour du scrutin une notice d'information détaillée sur le déroulement des opérations électorales et un moyen d'authentification lui permettant de participer au scrutin. Ce moyen d'authentification lui est transmis selon des modalités garantissant sa confidentialité ».

SCRUTIN DE LISTE ET SCRUTIN DE SIGLE ?

Scrutin de liste : vous votez pour des listes de candidat-es présenté-es par un ou plusieurs syndicats (voir plus loin la liste des syndicats de la FSU).

Scrutin sur sigle : vous votez pour le sigle d'une organisation syndicale (la FSU). Pour, par exemple, les commissions consultatives paritaires (CCP) représentant les agent-es contractuel-es, les élections se déroulent souvent au scrutin de sigle.



LA FSU?

Des femmes et hommes pour qui « il n'y a pas de petits combats » quand on est engagé-es, au quotidien, à vos côtés pour défendre les conditions de travail et la reconnaissance des métiers !





ENGAGÉ-ES POUR UNE AUGMENTATION DE NOS SALAIRES





ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL





ENGAGÉ-ES POUR UNE AUGMENTATION DE NOS SALAIRES





DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL





ENGAGÉ-ES POUR LA FONCTION PUBLIQUE





ENGAGÉ-ES POUR UNE AUGMENTATION DE NOS SALAIRES





ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC





ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

BON À SAVOIR:

Un seul tour. Les représentant-es aux comités sociaux, commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires sont élu-es directement.

Le principe de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes constitue une obligation dans l'établissement des listes de candidat-es.

À l'issue du vote, l'attribution des sièges entre organisations syndicales se fait proportionnellement au nombre de voix recueilli par chacune d'elles.

VOTER, C'EST PRENDRE POSITION POUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC

Que vous soyez fonctionnaire ou contractuel-le, votre participation et votre choix vont déterminer quelles seront les organisations syndicales qui vont vous représenter, face à l'employeur, dans les instances et participer aux concertations et négociations d'accords.

Votre vote sera également agrégé avec celui de tous les autres électeurs pour composer le Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État, le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale, et le Conseil supérieur de la Fonction publique hospitalière, ainsi que le Conseil commun de la Fonction publique.



LA FSU?

Une Fédération de syndicats nationaux qui combattent la précarité dans les services publics aux côtés des contractuel-les!

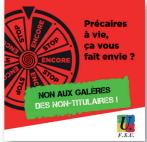
























POURQUOI LA FSU?

Avec plus de 160 000 adhérent-es, la Fédération Syndicale Unitaire est une organisation représentative à l'échelle de l'ensemble de la Fonction publique, présente dans de nombreuses collectivités territoriales et deuxième organisation syndicale de la Fonction publique de l'État. C'est également la première organisation syndicale de l'Éducation nationale.

La FSU et ses syndicats se battent, tous les jours :

- Pour améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des personnels par une revalorisation des carrières et des rémunérations, renforcer le statut général des fonctionnaires contre toutes les dérives managériales.
- Pour la démocratisation du système éducatif afin de garantir la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université, la recherche comme la formation permanente devant être au cœur de ces enjeux.
- Pour le renforcement, le développement et la défense du rôle de la Fonction publique et des services publics qui jouent un rôle majeur de cohésion sociale et d'égalité entre les citoyens.
- Pour une réelle politique sociale, garantissant une protection sociale de haut niveau pour tous; pour une politique ambitieuse des salaires, des pensions et de l'emploi.
- Pour la préservation des libertés individuelles et collectives en France et dans le monde, pour les Droits de l'Homme, la paix et le désarmement, contre les exclusions, le racisme, la xénophobie, le sexisme et les discriminations de toute nature.
- Pour la prise en compte de questions de société majeures comme le climat, la lutte pour le respect et l'extension des droits syndicaux, les garanties et libertés professionnelles, les droits sociaux.
- Pour la recherche de convergences avec les autres organisations syndicales : échanger, débattre et mener des actions unitaires.
- Pour le partenariat avec le mouvement associatif afin de créer des espaces d'échanges, de réflexion et élaborer des initiatives communes.



POUR VOUS & POUR NOS SERVICES PUBLICS

Le mot de Benoit TESTE, secrétaire général de la FSU



Début décembre, vous aurez à choisir parmi vos collègues celles et ceux qui, pendant 4 ans, vont vous représenter. Celles et ceux qui devront se battre au quotidien pour vos rémunérations, vos conditions de travail, vos droits à la retraite, l'égalité professionnelle, contre la précarité et les injustices... Et, au-delà des situations individuelles, qui devront défendre avec vigueur nos services publics parce que leur dégradation, année après année, n'est désormais plus supportable. Ils sont notre bien commun, essentiels au bon fonctionnement de notre société, et « le patrimoine de celles et ceux qui n'ont rien ».

Donc des personnes proches de leurs collègues, attentives à leurs préoccupations matérielles et professionnelles, mais qui revendiquent aussi haut et fort le refinancement des services publics pour construire un pays avec plus d'éducation, plus de soin, plus d'attention aux êtres humains et au vivant.

C'est la culture de nos syndicats et de notre Fédération. C'est le profil type d'un-e candidat-e de la FSU. Le 8 décembre, votez FSU, pour vous et pour nos services publics.

Fédération Syndicale Unitaire

La FSU c'est 21 syndicats nationaux dans la Fonction publique!



SNAC-FSU Syndicat National des Affaires Culturelles snac.fsu.fr



SNASUB-FSU Syndicat National de l'Ádministration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques snasub.fr



SNCS-FSU Syndicat National des Chercheurs Scientifiques sncs.fr



SNE-FSU Syndicat National de l'Énvironnement snefsu.org



SNFP-FSU Syndicat National de l'Éducation Physique snepfsu.net



SNEPAP-FSU Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire snepap.fsu.fr



SNES-FSU Syndicat National des Enseignements de Second degré snes.edu



SNESUP-FSU Syndicat National de l'Enseignement Supérieur snesup.fr



SNETAP-FSU Syndicat National de l'Énseignement Technique Agricole Public snetap-fsu.fr



SNICS-FSU Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

snics.org



SNPES-PJJ-FSU Syndicat National des Personnels de L'Éducation et du Social PJJ snpespjj.fsu.fr



SUI-FSU Syndicat Unitaire de l'Inspection pédagogique sui.fsu.fr



SNUAS-FP-FSU Syndicat National Unitaire dés Assistants Sociaux de la Fonction Publique snuasfp-fsu.org



SNUEP-FSU Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel snuep.fr



SNUIPP-FSU Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc snuipp.fr



SNUITAM-FSU Syndicat National Unitaire Intérieur, Territoire, Agriculture,



SNUPCDC-FSU Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CDC snup-cdc.fsu.fr

snuitam-fsu.org



SNUPDEN-FSU Syndicat National Unitaire des Mpden Personnels de Direction de l'Éducation Nationale snupden.fsu.fr



SNUTEFI-FSU Syndicat National Unitaire Travail **Emploi Formation Insertion**



SNUTER-FSU Syndicat National Unitaire de la Territoriale dans la FSU snuter-fsu.fr



SUPMAE-FSU Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires étrangères mae.fsu.fr

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 1er au 8 décembre 2022

La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) rassemble 21 syndicats (voir en pages intérieures) particulièrement actifs dans la Fonction publique de l'État et la Fonction publique Territoriale.

Elle présente plusieurs milliers de candidat-es qui ont pour volonté de vous représenter et vous défendre, avec pugnacité et efficacité, dans les instances de dialogue social.

Comment les distinguer?

Grâce à ce sigle qui sera présent sur les supports de vote.



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN